

**Travaux de viabilisation des secteurs 4.1, 4.2 et 4.3 de la ZAC des Petites Haies à Clayes (35)
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX
2
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Travaux de viabilisation des secteurs 4.1, 4.2 et 4.3 de la ZAC des Petites Haies à Clayes en 3 lots :

Lot N°1 : Terrassement – Voirie – Assainissement

Lot N°2 : AEP Génie Civil Télécommunication – Eclairage public – Tranchées gaz

Lot N°3 : Espaces verts

4. Durée du marché

La durée du marché est de 7 ans à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de démarrage juin 2023

5. Clauses d'insertion

Les marchés comportent une clause sociale, le nombre d'heures d'insertion est réparti comme suit :

Lot 1 : Terrassement, voiries, assainissement : 140 H

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères pondérés de jugement des offres pour l'ensemble des lots

Valeur technique (60%)

Prix (40%)

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal Judiciaire – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le mercredi 29 mars 2023 à 18h30

13. Date d'envoi à la publication

Le mercredi 1^{er} mars 2023